



Royal
Canadian
Mounted
Police

Gendarmerie
royale
du
Canada

Security Classification/Designation
Classification/désignation

Protégé "A"

Your File Votre référence

Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents
Service des laboratoires judiciaires
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Tél 613-993-0664 Télécopieur 613-952-7325

Our File Notre référence

Adresse du contributeur

OBJET: nom du suspect, DDN

Date

Nom du contributeur

RAPPORT DE LABORATOIRE JUDICIAIRE ABRÉGÉ

DESCRIPTION DES PIÈCES

Dix billets de 10\$ de la Banque du Canada (émission 2001), numéro de série

RÉSUMÉ DE L'EXPERTISE

J'ai examiné les pièces décrites ci-dessus et déterminé qu'elles étaient toutes de la monnaie contrefaite.

Signature de l'Inspecteur de la contrefaçon désigné par le Solliciteur général du Canada, en vertu de l'article 461(2) du Code criminel :

Veillez noter que, conformément à l'article 461(2) du Code criminel, un Certificat d'expertise vous sera fourni à une date ultérieure, à moins que l'on avise le Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents (BECDD) qu'il n'est plus requis. Le BECDD demande la collaboration des enquêteurs et des procureurs. Nous vous prions de nous aviser dès qu'un certificat n'est plus nécessaire. Veuillez appeler au _____ ou envoyer un courriel à _____ Votre collaboration nous aidera à émettre plus rapidement les certificats dans les cas où ils sont réellement nécessaires. Merci.

Canada

